COMMUNIQUE

FRACTIONNEMENT DES ACTIONS

DE LA SOCIETE ONATEL BURKINA FASO

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a procédé ce vendredi 29 novembre 2013 au fractionnement des actions de la société ONATEL à raison de dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne.

La valeur nominale par action s'élève désormais à 1 000 FCFA contre 10 000 FCFA précédemment et son cours boursier passe de 63 000 FCFA à 6 300 FCFA.

A la séance de bourse de ce jour, l'action ONATEL après une première cotation à 6 300 FCFA, a clôturé la journée avec un cours de 6 400 FCFA et un cours moyen des transactions de 6 430 FCFA.

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières remercie ONATEL BF ainsi que l'ensemble des émetteurs pour leur confiance en notre marché.

Pour toute information complémentaire concernant ce communiqué, veuillez contacter la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'Afrique de l'Ouest ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

www.brvm.org.